

LA RÉUNION AÉRIENNE

GROUPEMENT INTERNATIONAL D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES
GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE
RÉGI PAR L'ORDONNANCE DU 23 SEPTEMBRE 1967

SIÈGE SOCIAL :
50, RUE AMPÈRE - 75017 PARIS
TÉL. : 01 43 18 46 00
TÉLÉCOPIEUR : 01 44 29 25 30
R.C. PARIS C 703 002 352 - SIRET 703 002 352 00028



AVENANT N° ~~001~~ 2

POLICE N°	PRIME NETTE	COÛT D'ACTE	IMPÔTS	TOTAL
2008/00001 IA	-	-		-

ASSURÉ :

FFG

INTERMÉDIAIRE :

AIR COURTAGE
PIERRE BLANCHE ALLEE LILAS
01150 ST VULBAS

Il est pris note et agréé qu'à compter du 01-01-2008 :

ARTICLE 1

Le numéro de contrat 2008 est le 2008/00001

Il n'est rien changé aux autres clauses et conditions du contrat.

Fait à Paris, le 19 novembre 2007, en autant d'exemplaires que de parties intéressées.

LE SOUSCRIPTEUR

POUR LES COMPAGNIES MEMBRES DE
LA RÉUNION AÉRIENNE

LA RÉUNION AÉRIENNE

GROUPEMENT INTERNATIONAL D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES
GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE
RÉGI PAR L'ORDONNANCE DU 23 SEPTEMBRE 1967

SIÈGE SOCIAL :
50, RUE AMPÈRE - 75017 PARIS
TÉL. : 01 43 18 46 00
TÉLÉCOPIEUR : 01 44 29 25 30
R.C. PARIS C 703 002 302 - SIRET 703 002 352 00028



AVENANT N° **001**

POLICE N°	PRIME NETTE	COÛT D'ACTE	IMPÔTS	TOTAL
2007/001	-	-	-	-

ASSURÉ :
FF GIRAVIATION

INTERMÉDIAIRE :
AIR COURTAGE
Pierre blanche allée Lilas
01150 ST VULBAS

Il est pris note et agréé que pour la garantie « Indemnité journalière », celle-ci est indemnisée avec une franchise de 15 jours

Fait à Paris, le 20-02-2007, en autant d'exemplaires que de parties intéressées.

L'ASSURE

POUR LES COMPAGNIES MEMBRES DE
LA REUNION AERIENNE

FEDERATION FRANÇAISE DE GIRAVIATION
Aérodrome de Lognes-Emerainville
77185 LOGNES
Tél. 01 60 05 71 20 Fax 01 60 05 58 54

LM

LA RÉUNION AÉRIENNE

GROUPEMENT INTERNATIONAL D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES
GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE
RÉGI PAR L'ORDONNANCE DU 23 SEPTEMBRE 1967

SIÈGE SOCIAL :
50, RUE AMPÈRE - 75017 PARIS
TÉL. : 01 43 18 46 00
TÉLÉCOPIEUR : 01 44 29 25 30
R.C. PARIS C 703 302 352 - SIRET 703 002 352 00028



- POLICE N° **2007/00001**

APÉRITEUR : LA REUNION AERIENNE
Agissant pour le compte de ses Compagnies Membres

ASSURÉ : **UNION DES FEDERATIONS
GESTIONNAIRES D'ASSURANCES**
Pour le compte de la Fédération Française de Giravion

INTERMÉDIAIRE : **AIR COURTAGE ASSURANCES**
Pierre Blanche – Allée des Lilas
B.P. 70008
01150 ST VULBAS CEDEX

DATE : 12 Décembre 2006 **DURÉE :** 36 mois

EFFET : 1^{er} JANVIER 2007 **EXPIRATION :** 31 DECEMBRE 2009
à 0 Heure à 24 Heures

NATURE DE L'ASSURANCE :

EN CAS DE SINISTRE

AVISER AUSSITOT :

- 1° L'AGENT OU COURTIER
- 2° NOS EXPERTS (SOGEA)

MÊME ADRESSE,
TÉL.

INDIVIDUELLE

FF ULM 001

T.KUHN / VO

